

Nous présentons à nos lecteurs : le nouveau Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **77 (1968)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

versaire de sa fondation. Dans cet ouvrage, l'auteur étudie et interprète avec beaucoup de conscience et un grand sérieux l'idée qui est à la base de l'œuvre d'Henry Dunant; il y expose aussi d'une manière lumineuse ce que la Croix-Rouge apporte au monde et ce qu'elle signifie pour lui.

«*La conception et l'œuvre de la Croix-Rouge sont certainement le don le plus remarquable que notre pays ait fait à l'humanité. S'il fallait une justification à l'existence de notre Etat, la création de la Croix-Rouge et la façon dont elle a été gérée au bénéfice de tous les habitants de la terre depuis un siècle, devraient y suffire.*» Par ces mots qui lui viennent du cœur à lui aussi, le professeur Haug cite dans son livre l'ancien conseiller fédéral Wahlen puis donne aussi la parole à Carl-J. Burckhardt, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge, à Theodor Heuss, le premier président de la République fédérale allemande, à Gertrud von Le Fort, à Albert Schweitzer, Peter Bamm et Marcel Junod qui, en tant que délégué du Comité international de la Croix-Rouge pendant la Deuxième Guerre mondiale, écrivit en 1947 un livre passionnant intitulé «*Le Troisième combattant*». Le Professeur Haug lui-même aurait sa place parmi ceux qu'il cite, car son livre est connu bien au-delà de nos frontières. Il n'est donc nullement «*le fonctionnaire qui a bien travaillé mais dont le rayonnement n'excède guère celui de sa fonction*» (Gazette de Lausanne, 5 février 1968). Dans les grands congrès internationaux de la Croix-Rouge, que ce soit à la Nouvelle-Delhi, à Vienne ou à Genève, ou bien lors des sessions de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, il est une personnalité bien connue dont l'avis original, clair, courageux et toujours bien exprimé est d'un grand poids.

Sa voix est celle de la conciliation réfléchie et pleine de sagesse, elle sait apaiser l'orage qui gronde, niveler les divergences et essaie selon les circonstances de trouver un compromis.

En tant que Secrétaire général, il a su s'occuper des affaires en extension continuelle de la Croix-Rouge d'une manière tellement remarquable, qu'il a forcé le respect de tous et même de ceux qui étaient opposés à sa nomination. Ses qualifications toutes spéciales pour la direction de la Croix-Rouge suisse, sa grande expérience en tout ce qui concerne ses intérêts, son intégrité, ne peuvent être contestés par personne. Cependant, on ne lui a pas rendu facile le passage à ce poste supérieur. Malgré les bouquets de fleurs et les félicitations, on entendait des voix dont le ton n'était pas précisément suave. Mais, depuis les débuts de la Croix-Rouge jusqu'aujourd'hui, il en a toujours été ainsi et celui qui était pris par le sentiment de son engagement envers l'esprit de la Croix-Rouge a toujours dû en souffrir.

Depuis 1961, le Professeur Haug est privat-docent pour le Droit international à l'Ecole de Hautes Etudes économiques et sociales de St-Gall. Pour le semestre qui vient de débiter, on lui a offert une chaire de professeur extraordinaire pour le Droit public, charge qui ne lui permettait pas de conserver son poste de Secrétaire général. Un demi-poste qui l'intéresse vivement comme professeur d'Université et un demi-poste comme président de la Croix-Rouge qu'il est prêt à servir avant toute chose, seront pour le Professeur Haug qui, à 47 ans, est dans la pleine force de l'âge, faciles à concilier et à maîtriser, sans que l'une ou l'autre de ces charges n'en ait à pâtir.

Cher Professeur Haug! de nombreuses sections de chez nous, beaucoup de membres de la Croix-Rouge, en Suisse et à l'étranger, vos lecteurs, vos auditeurs et vos collaborateurs au sein des organes de la Croix-Rouge, dans les commissions et dans les institutions auxiliaires, soit tous ceux qui forment cette grande famille unie par le même credo, vous présentent leurs meilleurs vœux pour votre nomination et placent leurs espoirs et leur confiance en vous.

Nous présentons à nos lecteurs

Le nouveau Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

Le nouveau Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse a été nommé le 4 avril 1968 par le Conseil de Direction, en la personne de *M. Hans Schindler*, docteur en philosophie. M. Schindler qui entrera en fonction le 1er septembre prochain, succédera au Professeur Hans Haug qui quitte le 1er juin la fonction de Secrétaire général qu'il exerce depuis 1952 pour assumer la présidence de la Croix-Rouge suisse. M. Schindler est né le 16 avril 1922 à Utzigen, près de Berne. Après l'obtention de la maturité fédérale, il a poursuivi des études en mathématiques, physique et astronomie à l'Université de Berne, études qu'il a terminées en obtenant le titre de docteur. Après avoir été assistant de cours à l'Institut de

Physique de l'Université de Berne, de 1949 à 1952, M. Schindler a, pendant sept ans, occupé des postes de commande au Bureau fédéral des Poids et Mesures, puis à l'Institut d'essais de la Société suisse électrotechnique à Zurich. Secrétaire de la Commission suisse pour l'éclairage depuis 1962, il enseigna en outre au Technicum de Winterthur. A l'armée, M. Schindler qui revêt actuellement le grade de major et sera promu au grade de Lt-Colonel au 1er janvier 1969, est chef du service de protection AC de la division de montagne 9.

Nous lui souhaitons une heureuse activité au service de la Croix-Rouge suisse.